

RAC

Reconnaissance
des acquis et
des compétences

DOMAINE TECHNIQUE

Techniques de sonorisation et d'éclairage - NRC.0G



**À PARTIR DE CHEZ VOUS,
DE VOTRE ENTREPRISE OU
DIRECTEMENT DU CÉGEP**

Objectifs du programme

Le programme vise à :

- > rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à celle-ci;
- > favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- > favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- > favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, des moyens pour gérer sa carrière.

De façon plus spécifique, il vise à ce que la diplômée ou le diplômé puisse exploiter aussi bien le volet sonorisation que le volet éclairage de la réalisation technique d'une production. Pour ce faire, il veut permettre à cette personne d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- > analyser soigneusement un projet de production;
- > utiliser efficacement le matériel d'éclairage et de son;
- > réaliser correctement l'éclairage et la sonorisation d'un spectacle.

Conditions d'admission

Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC), la personne qui possède un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le Collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- > elle a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives;
ou
- > elle est visée par une entente conclue entre le Collège et un employeur ou par un programme gouvernemental;
ou
- > elle a complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

De plus, la personne doit détenir une expérience de travail significative et elle doit être en mesure de démontrer les compétences en lien avec le programme de formation visé.

Compétences visées

- > Analyser la fonction de travail.
- > Produire des éclairages.
- > Analyser des devis, des plans et des cahiers de régie d'éclairage.
- > Produire des sons.
- > Analyser des devis, des plans et des cahiers de régie de sonorisation.
- > Communiquer en milieu de travail.
- > Éclairer un spectacle.
- > Sonoriser un spectacle.
- > Assurer la régie d'un spectacle.
- > Gérer l'équipement.
- > S'intégrer à un milieu de travail.

Rév. 09-02-2021

Information et inscription
Sans frais au 1 855 856-1527
formationextra.com

Louise Richard
Technicienne en information
418 248-7164, poste 3200
Sans frais : 1 855 856-1527, poste 0
fcontinue@cegeplapocatiere.qc.ca

Extra
Formation continue
Cégep de La Pocatière